Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 9

Artikel: Le secours aux enfants en Grèce
Autor: Bäschlin, Franz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549457

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Secours aux enfants en Grèce

PAR FRANZ BÄSCHLIN

Au début de la guerre, le peuple suisse suivit avec un intérêt angoissé les événements qui entraînèrent l'un après l'autre une série de petits pays dans la tourmente. Ce fut d'abord la Finlande, puis la Grèce. Au début, les Grecs résistèrent vaillamment à leurs agresseurs, mais, après la défaite, ils connurent une période de misère et de souffrances dont aujourd'hui encore ils ne se sont pas complètement relevés.

Dès l'hiver 1941/1942, la famine fit son apparition dans le pays. Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse envoya immédiatement du lait et des vivres, et dépêcha une mission chargée de répartir ces produits dans le pays. Mais les délégués du Secours aux enfants se trouvèrent devant des tâches si considérables que leur séjour, prévu pour trois mois, se prolongea pendant près de deux ans et demi.

On peut imaginer les difficultés qu'ils durent affronter lorsque l'on se remémore les événements qui se déroulèrent en Grèce. A l'occupation italienne, relativement calme, succéda une période de tension toujours croissante, provoquée par le régime draconien des Nazis. L'apparition de deux mouvements de partisans, opposés l'un à l'autre, ne fit qu'accroître le désordre et l'insécurité. Ensuite, la libération du pays fut suivie bientôt par la guerre civile, dans laquelle la Grande-Bretagne se vit contrainte d'intervenir.

De plus, l'année 1942 fut marquée par une terrible sécheresse, et par la paralysie presque totale des moyens de communication. Enfin, en 1944, le pays connut les horreurs de la guerre aérienne, qui atteignit son paroxysme lors des bombardements du Pirée par l'aviation alliée.

Malgré les énormes difficultés provoquées par ces événements, le Secours aux enfants réalisa en Grèce des tâches particulièrement importantes, et s'efforça de faire face, toujours, aux problèmes nouveaux créés par l'évolution de la situation. Après la distribution des envois de Suisse, notre mission entreprit la répartition des vivres et médicaments qui ne tardèrent pas à arriver en grandes quantités des pays d'outre-mer. Mais surtout, elle s'occupa à Athènes, au

Pirée et, dans la mesure du possible, en province, des soins aux malades et aux enfants. Dans ce but, une vaste organisation fut mise sur pied, qui comptait, en novembre 1944, outre les douze membres de la mission, 987 employés rétribués et 1025 volontaires grecs.

Les centres de distribution de lait ne furent tout d'abord destinés qu'aux enfants en bas âge. Mais dès le mois de mars 1943, grâce aux envois du Canada, la limite d'âge put être portée à trois, puis à cinq et enfin à sept ans. Ainsi, en juillet 1943, plus de 80 000 enfants bénéficièrent des distributions de lait, à Athènes, alors que ce chiffre n'avait été que de 22 000 environ pendant le mois d'août de l'année précédente.

Pour lutter contre la famine, le Secours aux enfants organisa également des cantines pour les enfants. Les repas qui y étaient servis comprenaient des légumes secs, de l'orge, des pâtes, et parfois des conserves de poisson ou du riz. En 1943, le Secours aux enfants livra en outre de l'huile de foie de morue, et groupa dans une cantine spéciale les enfants qui souffraient du trachome, maladie des yeux affectant la forme d'une conjonctivite granuleuse.

Par ailleurs, un plan qui prévoyait l'envoi d'enfants dans des colonies de vacances fut élaboré, mais sa réalisation rencontra de nombreux obstacles, en raison de motifs militaires. Malgré cela, 4500 enfants en 1943, et 11 500 en 1944 purent profiter de ces vacances.

En plus des centres de distribution de lait et des cantines, la mission suisse organisa un service médico-social pour les enfants d'Athènes, puis un service médical pour les nouveau-nés. En outre, les dispensaires, ouverts en 1942 dans différents quartiers de la capitale à l'intention des enfants souffrant de troubles gastriques, accueillirent dès l'automne 1943 des enfants tuberculeux. Enfin, en 1944, une installation de radiographie vint compléter ces divers services.

Le Secours aux enfants disposait également de 18 préventoriums, pouvant héberger 980 enfants, et put ouvrir encore par la suite, peu avant le départ des Allemands, un important sanatorium. Il est à noter encore que la mission suisse, qui avait livré des vivres à un certain nombre d'institutions de bienfaisance, fut obligée d'exercer un contrôle médical sur les personnes qui avaient bénéficié de ces secours.

En octobre 1942, le Comité international de la Croix-Rouge avait chargé la Croix-Rouge suisse de la distribution des médicaments dans le pays. Mais en août 1943, après l'arrivée de nombreux envois en provenance des pays d'outre-mer, il fut nécessaire d'étendre considérablement cette organisation. Il s'agissait d'établir les listes des besoins les plus urgents, de contrôler les arrivages, de construire des dépôts, d'orienter les médecins grecs sur l'emploi des médicaments suisses, etc. Le service médical fut chargé également de distribuer l'huile de foie de morue et le savon; ce dernier produit, en effet, était extrêmement rare et l'on craignait de voir s'organiser le marché noir.

Dans les provinces et les îles, le travail fut particulièrement ardu, en raison du manque d'organisation, des difficultés de transport, de la pénurie de médecins, etc. Mais, malgré de nombreux obstacles, la mission suisse y déploya une intense activité: des centaines de milliers d'enfants bénéficièrent des cantines et des distributions de lait, des milliers de personnes furent soignées dans les hôpitaux et près de 60 institutions de bienfaisance reçurent les secours de la Croix-Rouge suisse.

Comme l'on voit, la mission suisse, qui ne compta jamais plus de 15 membres, se trouva durant son séjour en Grèce devant des tâches considérables, souvent complexes et délicates. Et nous ne saurions mieux faire, pour clore ce chapitre de l'histoire du Secours aux enfants, que de citer un dernier chiffre, qui prouve à lui seul que les efforts et le dévouement de nos délégués n'auront pas été vains: la mortalité des nouveau-nés, à Athènes, qui était de 9,4 % en 1939, et qui avait dépassé 25 % en 1942, redescendit en 1943 à 7,4 %, soit au-dessous du niveau d'avant-guerre.
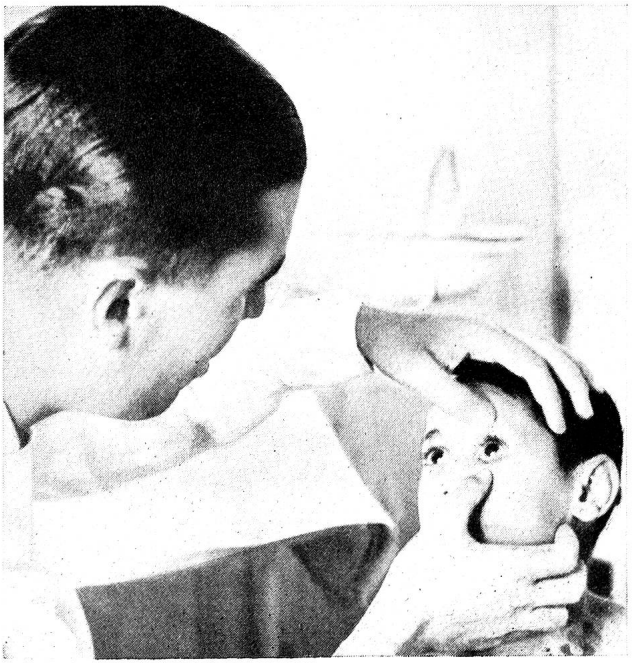
Examen d'un enfant atteint de trachome.